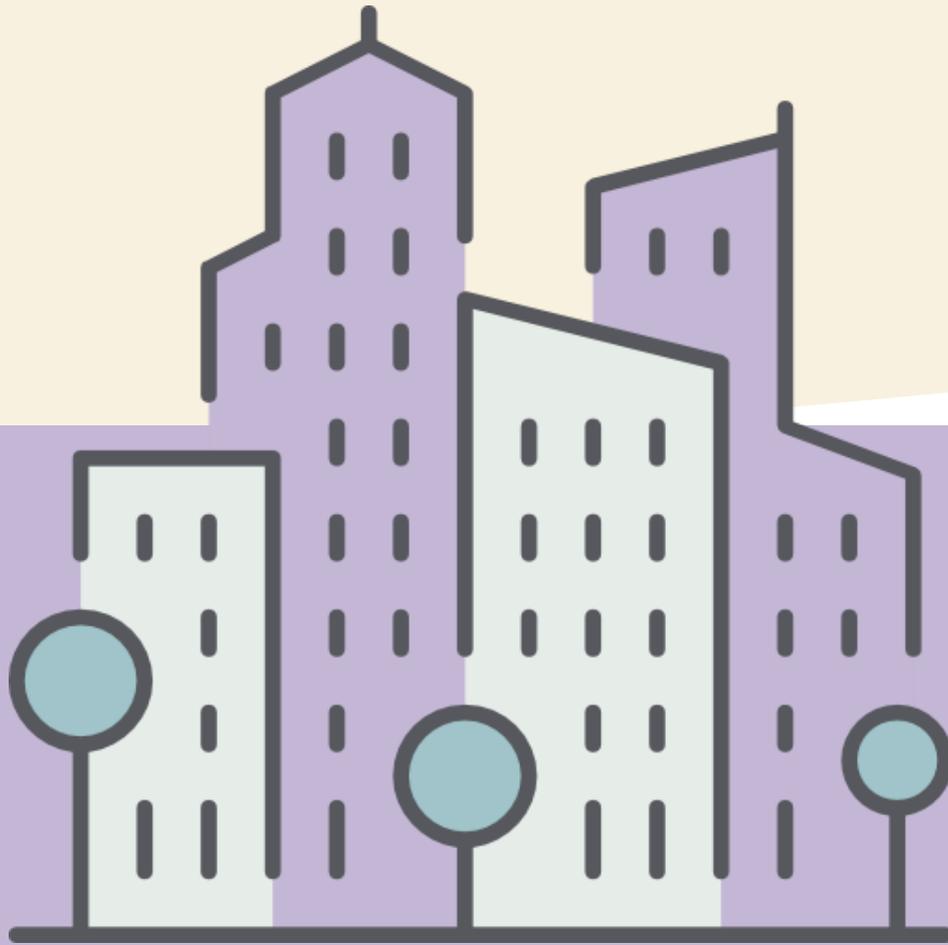


PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Les dépenses de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales

 **Réalisations 2022**
 **Prévisions budgétaires 2023**



Édition septembre 2023

SOMMAIRE

01 Les dépenses et prévisions
en un clin d'œil p.4

02 Bâtiment :
Dépenses 2022 et prévisions
budgétaires 2023 p.6

03 Travaux Publics :
Dépenses 2022 et prévisions
budgétaires 2023 p.10

04 Méthodologie p.14

Avertissement :

les dépenses de travaux de BTP présentées par catégories de collectivités sont celles uniquement engagées sous leur maîtrise d'ouvrage directe. Elles ne préjugent ainsi pas de l'effort d'équipement des catégories de collectivités, incluant également le montant des subventions d'équipement versées à d'autres entités et d'éventuels fonds de concours.

AVANT-PROPOS

“ Les dépenses de Bâtiment et Travaux Publics des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d’Azur en hausse en 2022 ”

Après un mandat électoral 2014-2020 globalement moins favorable aux dépenses Bâtiment et Travaux Publics et une année 2020 marquée par la pandémie Covid et le report du second tour des élections municipales, les investissements repartent à la hausse depuis 2021. Les collectivités de Provence-Alpes-Côte d’Azur ont ainsi dépensé plus de 3 milliards d’euros en travaux de Bâtiment et Travaux Publics en 2022, une enveloppe d’ores-et-déjà supérieure au niveau annuel moyen enregistré entre 2014 et 2020. C’est d’ailleurs la deuxième année la plus élevée en montants engagés depuis 2013.

Et cette dynamique devrait se poursuivre en 2023, puisque les collectivités de la région ont adopté cette année un budget prévisionnel pour les travaux de Bâtiment et Travaux Publics en hausse de +5,7% par rapport à l’année dernière. Que cela soit pour les travaux de Bâtiment ou pour les Travaux Publics, les enveloppes budgétisées atteignent des niveaux jamais observés depuis 2008.

Si la forte inflation que connaît le pays depuis maintenant plus d’un an joue probablement un rôle non négligeable dans ces hausses, l’aménagement du territoire semble tout de même devenir une des priorités des collectivités à l’aube de ce nouveau mandat électoral, alors que les enjeux environnementaux et sociétaux sont de plus en plus prégnants dans le pays.

“ Plus d’investissements de la part des conseils territoriaux, montée en puissance des groupements à fiscalité propre ”

Avec 71% de la commande totale réalisée en 2022, le bloc communal reste le principal investisseur dans la région. Mais un transfert des dépenses semble doucement avoir lieu entre les différentes collectivités, notamment depuis la promulgation de la loi NOTRe en 2015. Ainsi, la part des investissements des Conseils Territoriaux, notamment des Conseils Départementaux, ne cesse de progresser dans la commande totale régionale. Elle représente aujourd’hui près d’un quart des dépenses, contre moins de 20% en moyenne sur les dix dernières années. Les dépenses des six Conseils Départementaux de Provence-Alpes-Côte d’Azur ont d’ailleurs bondi de +19% entre 2021 et 2022 (+9% pour le Conseil Régional), quand la hausse moyenne toutes collectivités confondues est de +6,7%.

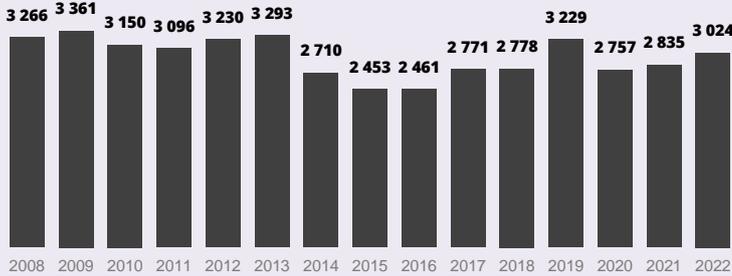
En parallèle, un transfert similaire apparaît au sein du bloc communal, avec une montée en puissance des groupements à fiscalité propre, qui se substituent progressivement aux communes, notamment les plus petites, pour financer les travaux de Bâtiments et de Travaux Publics. Les groupements à fiscalité propre pèsent aujourd’hui 35% des dépenses de Bâtiment et Travaux Publics du bloc communal régional, contre moins de 30% en moyenne avant 2020.

Avertissement : les dépenses de travaux de BTP présentées par catégories de collectivités sont celles uniquement engagées sous leur maîtrise d’ouvrage directe. Elles ne préjugent ainsi pas de l’effort d’équipement des catégories de collectivités, incluant également le montant des subventions d’équipement versées à d’autres entités et d’éventuels fonds de concours.

L'ESSENTIEL DES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dépenses de travaux BTP

Montant des dépenses de travaux réalisés



Unité : M€ courants TTC

Dépenses en région en 2022 :

➡ **3 024 M€ TTC**

➡ **588 €/hab**

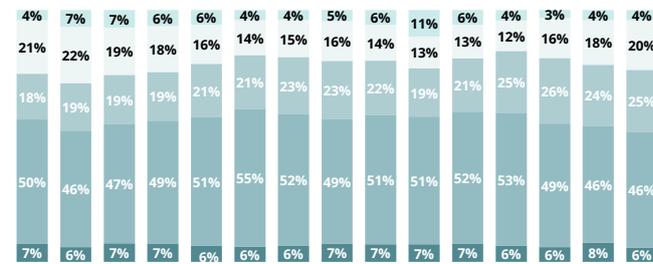
MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 677 €/hab

➡ **+6,7%**

ÉVOLUTION 2022-2021

...Par type de collectivités

Répartition des dépenses directes de BTP par type de collectivités



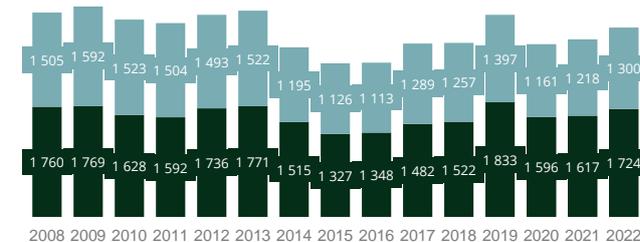
Unité : % du montant total des travaux

Évolution dépenses 2022-2021

Région	+9,1%
Départements	+18,8%
Groupements à fiscalité propre	+7,5%
Communes	+6,2%
Syndicats	-22,6%

...Par secteur

Répartition et montant des travaux réalisés de BTP par secteur

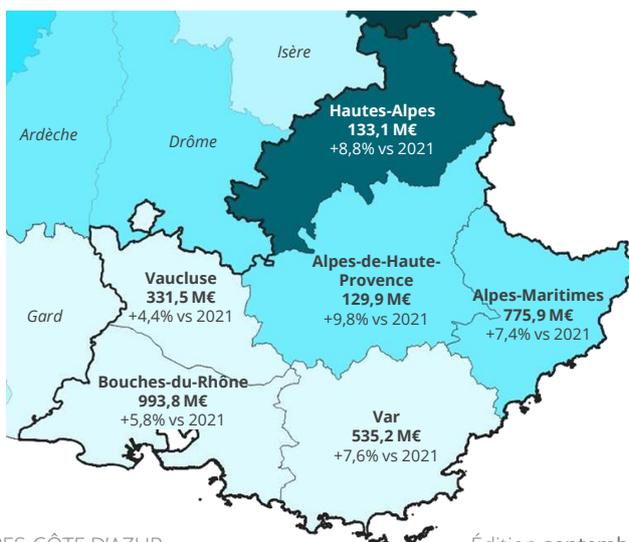


Unité : M€ courants TTC

Évolution dépenses 2022-2021

bâtiment	+ 6,8%
travaux publics	+ 6,6%

...Par territoire



Montant des dépenses réalisées de travaux de BTP par département en 2022*

Unité : M€ courants TTC

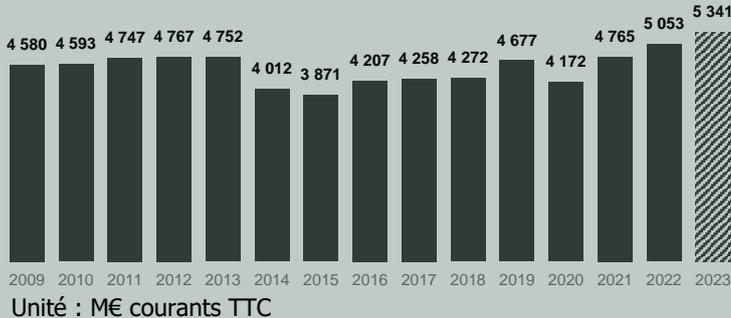
*Tous type de collectivités confondus, hors Conseil Régional – le montant des dépenses du Conseil Régional (124 M€ TTC) doit s'ajouter aux dépenses indiquées sur la carte.



L'ESSENTIEL DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Prévisions de travaux BTP

Prévisions budgétaires de travaux



Unité : M€ courants TTC

Prévisions budgétaires en région pour 2023 :

➤ **5 341 M€ TTC**

➤ **1 039 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 1 213 €/hab

➤ **+5,7%**

ÉVOLUTION 2023-2022

...Par type de collectivités

Répartition des prévisions budgétaires par type de collectivités



2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

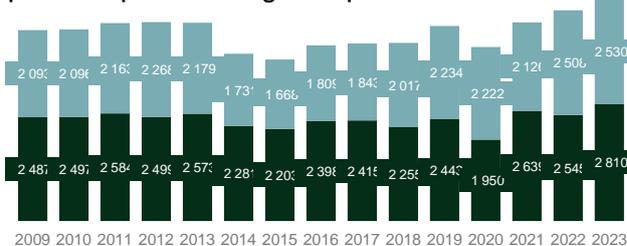
Unité : % du montant total budgété

Évolution prévisions 2023-2022

Région	+45,3%
Départements	-9,4%
Groupements à fiscalité propre	-0,8%
Communes	+10,4%
Syndicats	+7,9%

...Par secteur

Répartition et prévisions budgétaires par secteur

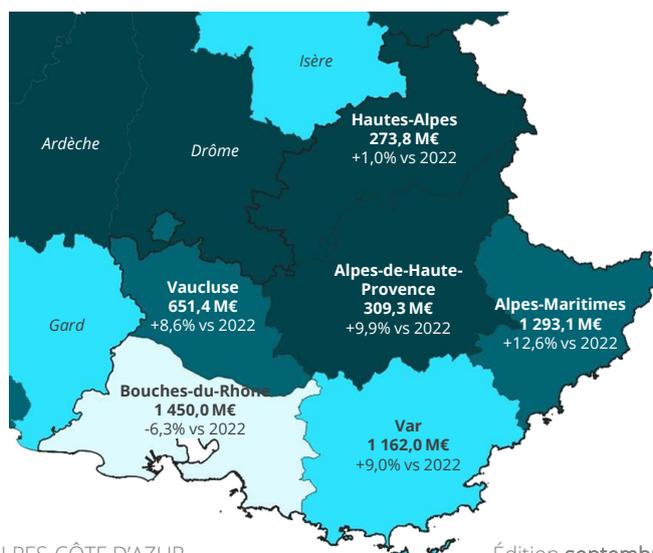


Unité : M€ courants TTC

Évolution prévisions 2023-2022

bâtiment	+0,9%
travaux publics	+10,4%

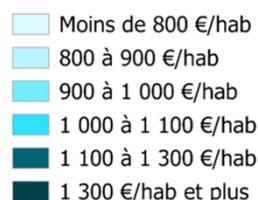
...Par territoire



Montant des prévisions budgétaires 2023 pour des travaux de BTP par département*

Unité : M€ courants TTC

*Tous type de collectivités confondus, hors Conseil Régional – le montant des prévisions du Conseil Régional (201 M€ TTC) doit s'ajouter aux prévisions indiquées sur la carte.

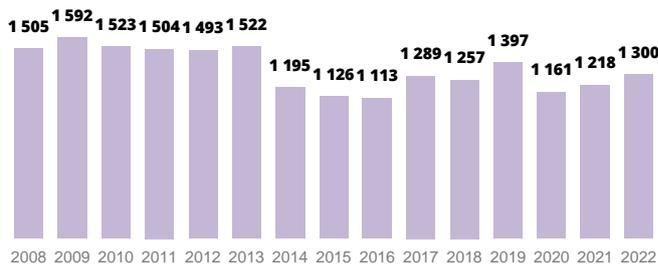


BÂTIMENT

-  Dépenses réalisées 2022
-  Prévisions budgétaires 2023
-  Taux de réalisation avancé

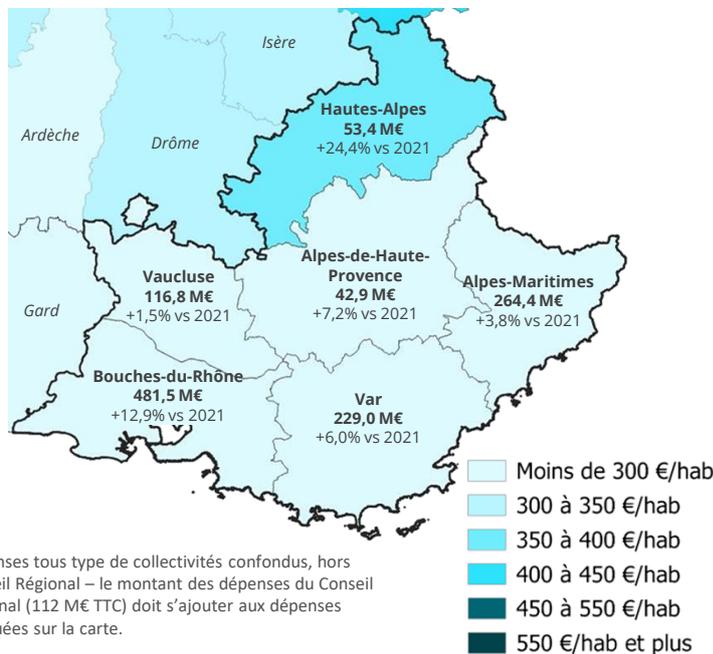
... Selon les années

Montant des travaux réalisés de Bâtiment



Unité : M€ courants TTC

... Selon les territoires



Dépenses tous type de collectivités confondus, hors Conseil Régional – le montant des dépenses du Conseil Régional (112 M€ TTC) doit s'ajouter aux dépenses indiquées sur la carte.

... Selon les collectivités

Bâtiment en 2022 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Région	1	112 M€	+ 9,8%
Départements	6	240 M€	+ 32,0%
Communauté Urbaine & Métropole	9	56 M€	
Communautés d'agglomération	17	29 M€	- 13,6%
Communautés de communes	32	28 M€	
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	12	236 M€	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	81	266 M€	+ 6,3%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	148	151 M€	
Communes de moins de 3 500 habitants	705	138 M€	
SIVU	121	4 M€	- 25,0%
SIVOM	140	40 M€	
Ensemble des collectivités		1 300 M€	+ 6,8%

Dépenses en région en 2022 :

➔ 1 300 M€ TTC

➔ 253 €/hab

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 324 €/hab

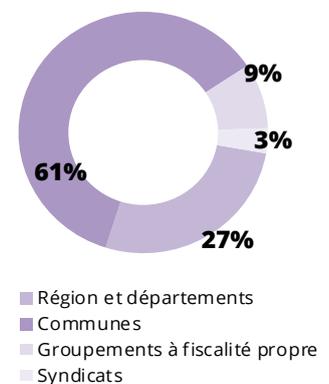
➔ + 6,8%

ÉVOLUTION 2022-2021

Les dépenses de Bâtiment des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur se renforcent en 2022 et s'établissent à 1 300 M€ TTC (+6,8% par rapport à 2021). Le volume investi en 2022 dépasse ainsi le niveau moyen du précédent mandat électoral (1 230 M€ TTC de dépenses en moyenne par an sur la période 2014-2020), sans atteindre toutefois les niveaux beaucoup plus favorables de la période 2008-2013 (1 530 M€ TTC de dépenses en moyenne par an).

Cette hausse des financements se retrouve sur l'ensemble du territoire régional, avec quelques nuances. La progression la plus forte est observée dans les Hautes-Alpes, mais les dépenses y étaient en net recul en 2021. Elles étaient en revanche bien orientées dans les Bouches-du-Rhône, ce qui n'empêche pas ce département d'afficher une nouvelle progression cette année, à deux chiffres. La hausse se confirme également dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var et les Alpes-Maritimes, où les dépenses avaient connu un bond significatif en 2021. En revanche, les investissements semblent stagner en Vaucluse, où l'année 2021 avait pourtant affiché un fort repli des dépenses.

Les communes, principaux investisseurs dans la région, ont augmenté leurs dépenses de +6% en un an, quand ces dernières grimpent de +10% de la part de la Région et même de +32% de la part des Départements. À l'inverse, le niveau d'investissement recule de la part des groupements à fiscalité propre et des syndicats.

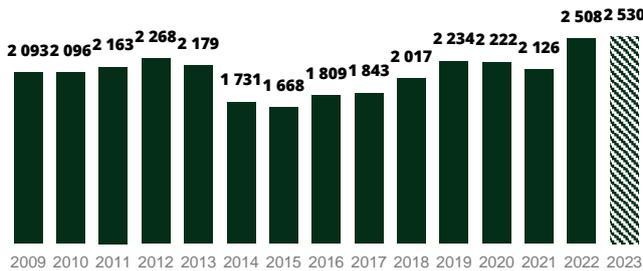


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES...

BÂTIMENT

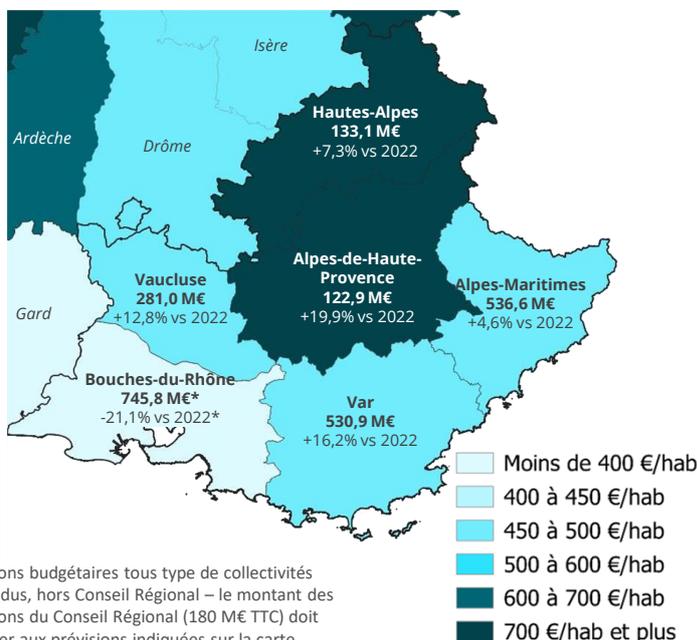
... Selon les années

Prévisions budgétaires de travaux de Bâtiment



Unité : M€ courants TTC

... Selon les territoires



Prévisions budgétaires tous type de collectivités confondues, hors Conseil Régional – le montant des prévisions du Conseil Régional (180 M€ TTC) doit s'ajouter aux prévisions indiquées sur la carte.

... Selon les collectivités

Bâtiment en 2023 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Région	1	180 M€	+ 54,6%
Départements	6	263 M€	- 7,1%
Communauté Urbaine & Métropole *	3	74 M€	
Communautés d'agglomération	17	82 M€	n.s.
Communautés de communes	32	87 M€	
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	12	372 M€	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	79	569 M€	+ 12,8%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	152	400 M€	
Communes de moins de 3 500 habitants	703	349 M€	
SIVU*	119	13 M€	+ 29,3%
SIVOM	141	142 M€	
Ensemble des collectivités		2 530 M€	+ 0,9%

*Données partielles

Prévisions budgétaires 2023 :

➡ **2 530 M€ TTC**

➡ **492 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 606 €/hab

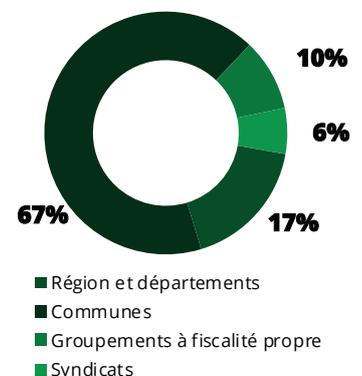
➡ **+ 0,9%**

ÉVOLUTION 2023-2022

Le montant des dépenses prévisionnelles de Bâtiment (arrêtées au 31 mai) s'établit à 2 530 M€ TTC pour l'année 2023, une somme inédite depuis 2009. C'est 22 M€ de plus qu'en 2022, année qui avait déjà atteint le plus haut niveau de l'historique.

Les prévisions budgétaires pour 2023 sont en hausse dans tous les départements (à l'exception des Bouches-du-Rhône*) et pour la plupart des collectivités de la région. Seuls les Conseils Départementaux, qui semblent vouloir légèrement réduire la voilure en 2023 après avoir budgétisé une hausse de +26% de leurs dépenses en 2022 et, dans une moindre mesure, les plus petites communes prévoient une baisse de leurs investissements en travaux de Bâtiment.

*On peut observer des inversions d'écriture entre les postes « Bâtiment » et « Travaux Publics » d'une année sur l'autre pour le budget de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Par conséquent, les tendances pour cette collectivité, et par extension dans les Bouches-du-Rhône, sont à relativiser. Nous recommandons alors d'analyser les prévisions budgétaires des Bouches-du-Rhône de manière globale « Bâtiment et Travaux Publics » (-6,3% entre 2022 et 2023). Si on neutralise le budget de la Métropole Aix-Marseille-Provence, les prévisions d'investissement en Bâtiment afficheraient ainsi une hausse plus soutenue de +11,5% au niveau régional et une hausse de +5,2% au niveau des Bouches-du-Rhône.



⚠ Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui seront effectivement réalisés sur l'ensemble de l'année

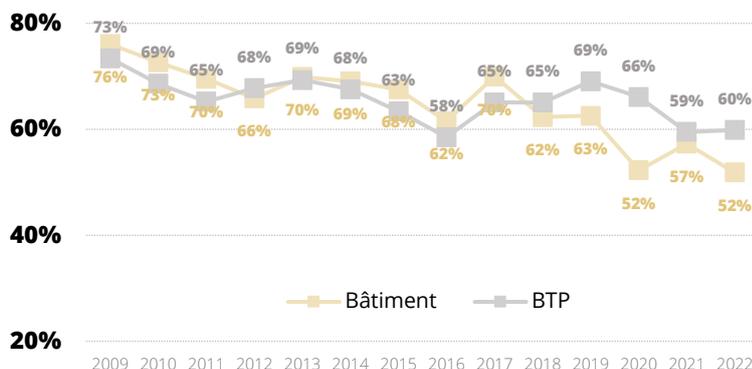
...Des dépenses prévisionnelles

Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires au 31 mai de cette même année.

Ce taux varie significativement selon les années, les catégories de collectivités et leur taille. Il peut dépasser 100% lorsque d'importantes décisions modificatives sont votées après le 31 mai. Il peut également être influencé par le cycle électoral, par des situations exceptionnelles modifiant ou annulant certains projets, ou tout simplement par des décalages dans la réalisation des projets.

Cette variabilité est plus importante depuis la crise Covid. Par conséquent, l'estimation des dépenses effectivement réalisées en 2023 à partir des prévisions budgétaires 2023 et d'un taux de réalisation moyen n'a pas été calculée.

...Selon les années



➔ **65%**

TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2022

Le taux de réalisation pour l'année 2022 est de 52% pour le Bâtiment, en baisse de 5 points par rapport à l'année précédente.

De manière générale, le taux de réalisation a connu une chute drastique en 2020 avec l'apparition de la pandémie Covid, sans réussir à rebondir depuis face à la succession des crises économiques et géopolitiques (pénuries, rupture des chaînes d'approvisionnement, inflation record, guerre en Ukraine, etc.) ayant annulé ou reporté quantité de projets.

Le secteur du Bâtiment semble d'ailleurs subir un plus lourd tribut, la baisse du taux de réalisation étant moins marquée sur l'ensemble du secteur Construction (et donc par extension dans les Travaux Publics).

...Selon les collectivités et les territoires

**Taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Bâtiment
Moyenne 2009-2022**

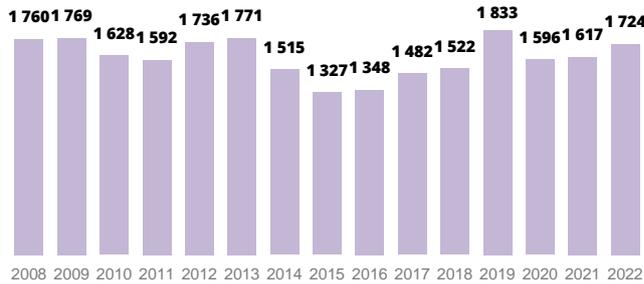
	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région	99%
Départements	90%
Groupements à fiscalité propre	56%
Communes de 50 000 habitants et plus	79%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	63%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	53%
Communes de moins de 3 500 habitants	42%
SIVU	39%
SIVOM	53%
Ensemble des collectivités	65%

TRAVAUX PUBLICS

-  Dépenses réalisées 2022
-  Prévisions budgétaires 2023
-  Taux de réalisation avancé

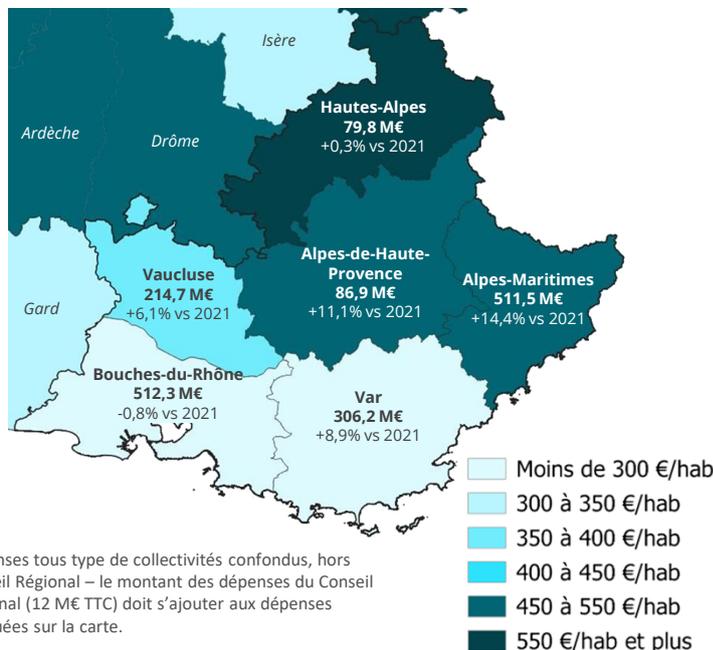
... Selon les années

Montant des travaux réalisés de Travaux Publics



Unité : M€ courants TTC

... Selon les territoires

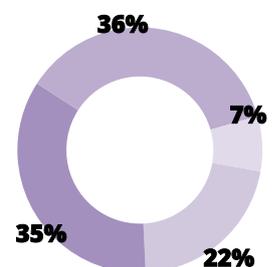


Dépenses tous type de collectivités confondus, hors Conseil Régional – le montant des dépenses du Conseil Régional (12 M€ TTC) doit s'ajouter aux dépenses indiquées sur la carte.

... Selon les collectivités

Travaux Publics en 2022 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Région	1	12 M€	+ 2,9%
Départements	6	358 M€	+ 11,4%
Communauté Urbaine & Métropole	9	469 M€	
Communautés d'agglomération	17	115 M€	
Communautés de communes	32	44 M€	+ 12,5%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	12	156 M€	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	81	196 M€	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	148	121 M€	+ 6,1%
Communes de moins de 3 500 habitants	705	129 M€	
SIVU	121	9 M€	
SIVOM	140	116 M€	- 21,7%
Ensemble des collectivités		1 724 M€	+ 6,6%



Région et départements
 Communes
 Groupements à fiscalité propre
 Syndicats

Dépenses en région en 2022 :

➔ 1 724 M€ TTC

➔ 335 €/hab

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 353 €/hab

➔ + 6,6%

ÉVOLUTION 2022-2021

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élevèrent pour 2022 à 1 724 M€ TTC. Le niveau d'investissement s'accroît (+6,6% par rapport à 2021) et retrouve son niveau moyen 2008-2013, mandat électoral plus favorable aux dépenses de Travaux Publics que le suivant.

Toutes les collectivités de la région affichent une hausse de leurs dépenses en 2022, à l'exception des syndicats.

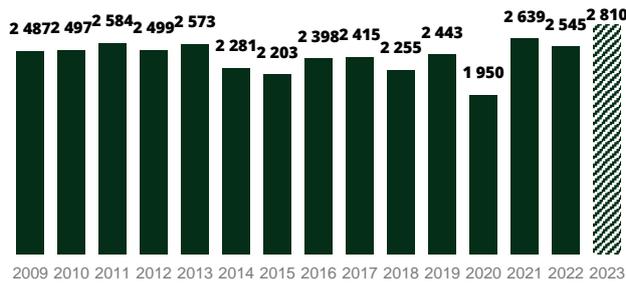
Si la tendance est donc à la hausse des investissements à l'échelle régionale, des disparités persistent entre les territoires. Les Alpes-Maritimes continuent de tirer la courbe vers le haut grâce aux dépenses exceptionnelles engagées suite à la tempête Alex de l'automne 2020. Les investissements réalisés dans ce département égalent ainsi pour la première fois ceux réalisés dans les Bouches-du-Rhône, département qui affiche de son côté une croissance atone depuis 2020. Après une année 2021 morose, les dépenses repartent à la hausse dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var alors qu'elles ne décollent toujours pas dans les Hautes-Alpes. Enfin, le Vaucluse affiche une tendance positive pour la deuxième année consécutive.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES...

TRAVAUX PUBLICS

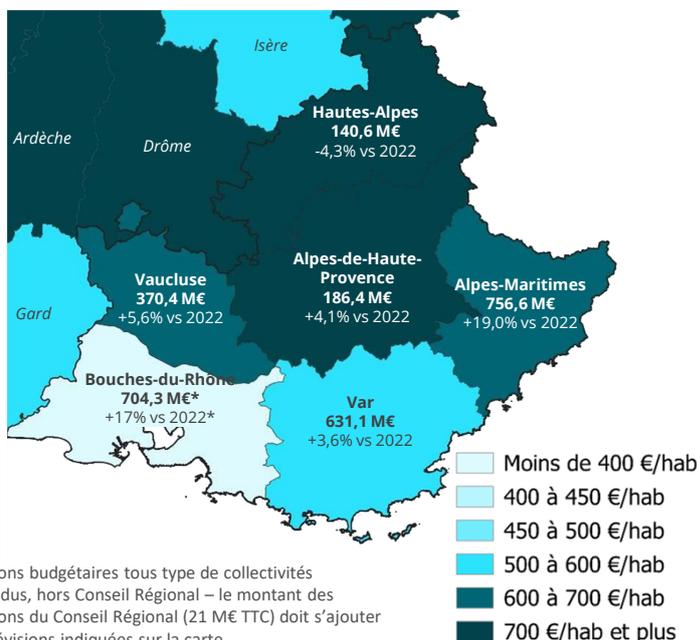
... Selon les années

Prévisions budgétaires de travaux de Travaux Publics



Unité : M€ courants TTC

... Selon les territoires



Prévisions budgétaires 2023 :

2 810 M€ TTC

547 €/hab

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : 607 €/hab

+ 10,4%

ÉVOLUTION 2023-2022

Le montant des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics (arrêtées au 31 mai) progresse nettement pour l'année 2023 (+10,4% par rapport à 2022) et s'établit à 2 810 M€ TTC. C'est son plus haut niveau historique.

Cette tendance haussière s'observe dans l'ensemble des territoires de la région*, à l'exception des Hautes-Alpes, toujours hésitantes.

C'est le bloc communal (communes et groupements à fiscalité propre) qui porte l'essentiel du budget prévisionnel (77% du budget total), avec un niveau d'investissement prévu en nette hausse en 2023. À l'inverse, moins de dépenses sont envisagées par les autres collectivités de la région.

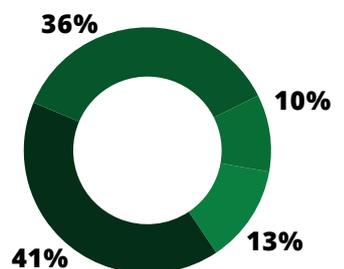
* On peut observer des inversions d'écriture entre les postes « Bâtiment » et « Travaux Publics » d'une année sur l'autre pour le budget de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Par conséquent, les tendances pour cette collectivité, et par extension dans les Bouches-du-Rhône, sont à relativiser. Nous recommandons alors d'analyser les prévisions budgétaires des Bouches-du-Rhône de manière globale « Bâtiment et Travaux Publics » (-6,3% entre 2022 et 2023). Si on neutralise le budget de la Métropole Aix-Marseille-Provence, les prévisions d'investissement en Travaux Publics afficheraient ainsi une hausse plus contenue de +5,9% au niveau régional et même une baisse de -4,6% au niveau des Bouches-du-Rhône.

... Selon les collectivités

Travaux Publics en 2023 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

Région	Nb collectivités	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Évolution
Région	1	21 M€	- 4,3%
Départements	6	340 M€	- 11,2%
Communauté Urbaine & Métropole *	3	609 M€	
Communautés d'agglomération	17	291 M€	
Communautés de communes	32	119 M€	+ 30,4%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	12	202 M€	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	79	381 M€	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	152	274 M€	+ 6,9%
Communes de moins de 3 500 habitants	703	288 M€	
SIVU*	119	24 M€	
SIVOM	141	260 M€	- 1,0%
Ensemble des collectivités		2 810 M€	+ 10,4%

*Données partielles



- Région et départements
- Communes
- Groupements à fiscalité propre
- Syndicats

⚠ Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui seront effectivement réalisés sur l'ensemble de l'année

...Des dépenses prévisionnelles

Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires au 31 mai de cette même année.

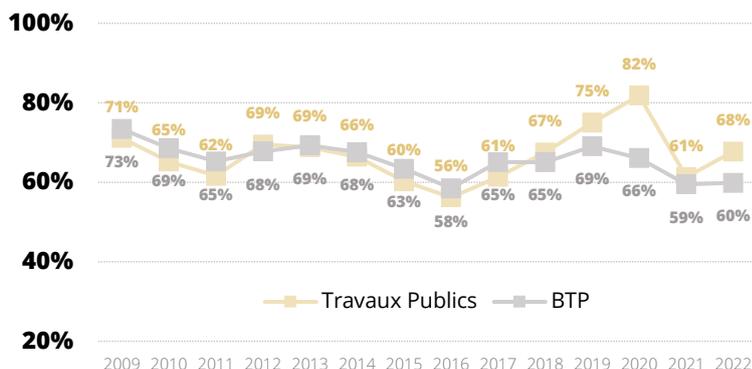
Ce taux varie significativement selon les années, les catégories de collectivités et leur taille. Il peut dépasser 100% lorsque d'importantes décisions modificatives sont votées après le 31 mai. Il peut également être influencé par le cycle électoral, par des situations exceptionnelles modifiant ou annulant certains projets, ou tout simplement par des décalages dans la réalisation des projets.

Cette variabilité est plus importante depuis la crise Covid. Par conséquent, l'estimation des dépenses effectivement réalisées en 2023 à partir des prévisions budgétaires 2023 et d'un taux de réalisation moyen n'a pas été calculée.

➔ **67%**

TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2022

...Selon les années



Le taux de réalisation pour l'année 2022 est de 68% pour les Travaux Publics, en hausse de 7 points par rapport à une année 2021 particulièrement basse. De fait, si le taux de réalisation progresse et retrouve sa moyenne longue période, on reste loin des niveaux atteints en 2019-2020.

...Selon les collectivités et les territoires

Taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics Moyenne 2009-2022

	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région	88%
Départements	91%
Groupements à fiscalité propre	82%
Communes de 50 000 habitants et plus	84%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	67%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	53%
Communes de moins de 3 500 habitants	44%
SIVU	36%
SIVOM	42%
Ensemble des collectivités	67%

MÉTHODOLOGIE



MÉTHODOLOGIE

Les données de cette plaquette proviennent des données comptables transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du ministère de l'Économie et des Finances.

Les dépenses réalisées de bâtiment et de travaux publics sont évaluées à partir des données d'exécution budgétaire. Elles sont calculées à partir de :

- l'ensemble des **budgets principaux et des budgets annexes** (eau, électricité...) des collectivités territoriales ;
- des différents comptes budgétaires relatifs aux dépenses de bâtiment et travaux publics (bâtiments scolaires, aménagements urbains, voiries...).

Lorsque l'intitulé d'un compte n'est pas suffisamment explicite, des coefficients sont appliqués de façon à répartir les dépenses correspondantes entre bâtiment et travaux publics.

Les dépenses prévisionnelles de bâtiment et de travaux publics sont calculées à partir des données des budgets prévisionnels centralisés au 31 mai. Les chiffres correspondants incluent donc non seulement les budgets primitifs mais **aussi toutes les décisions modificatives votées jusqu'en mai**.

Ces prévisions budgétaires ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui sera effectivement réalisé. D'autres décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année, et surtout la réalisation de certains travaux peut s'étendre sur plusieurs exercices, être reportée ou annulée.

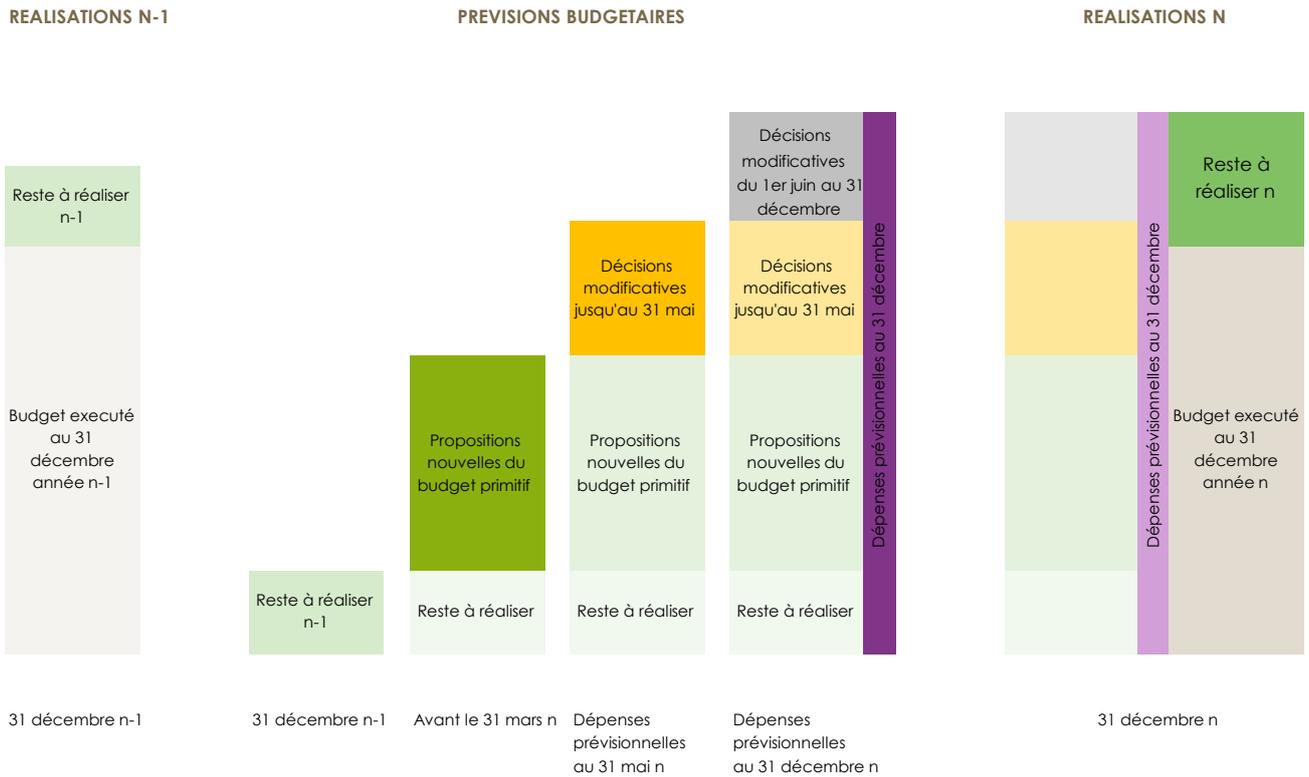
Seules les dépenses en maîtrise d'ouvrage directe sont prises en compte. De ce fait, l'effort en faveur de l'activité BTP pour une collectivité donnée est sous-estimé puisque ne sont pas pris en compte les montants des subventions d'équipement versées à d'autres entités (leur prise en compte aurait généré des doubles comptes dans l'estimation globale des montants des dépenses régionales).

Les dépenses par habitant sont calculées grâce aux populations municipales légales en vigueur établies par l'INSEE.

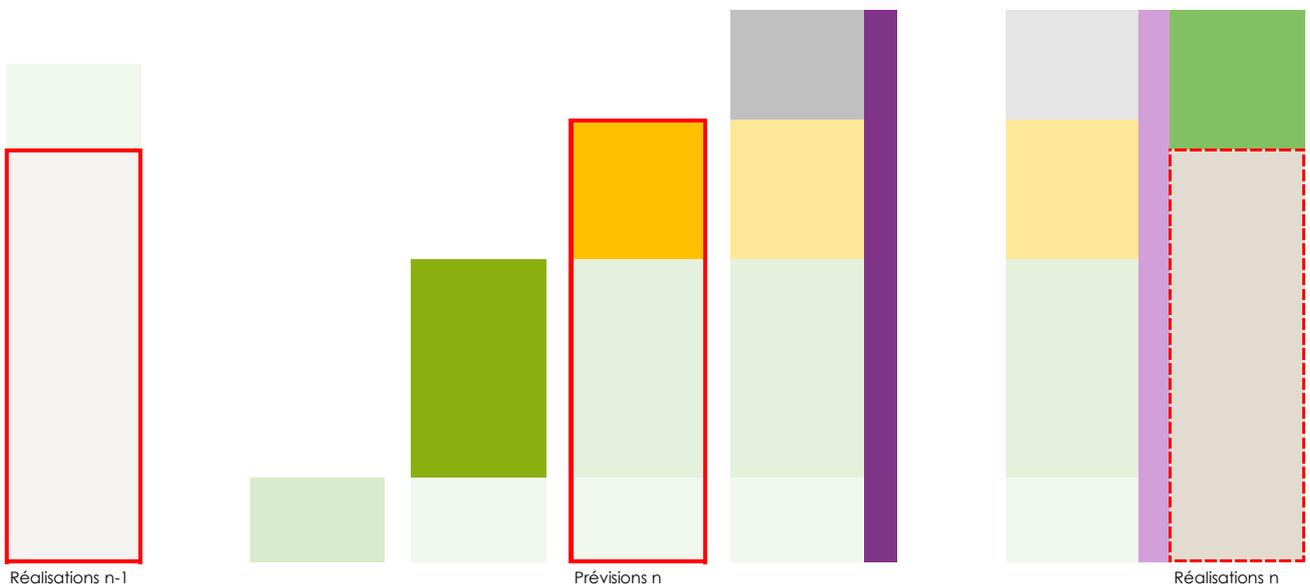
Tous les montants financiers sont exprimés toutes taxes comprises en euros courants.

MÉTHODOLOGIE

SCHEMA SIMPLIFIE DU FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE D'UNE COLLECTIVITE



DONNEES DGFIP EXPLOITEES



CALCUL DU TAUX DE REALISATION AVANCE ET SIMULATION DES TRAVAUX REALISES

Taux moyen = Somme des réalisations année 2009 à Année N-1 / Somme des prévisions au 31 mai de année 2009 à Année N-1

Avec le concours des membres de la CERC



Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Et des membres du GIE Réseau des CERC



Contactez la CERC PACA

Tél. : 04-88-22-66-50 | Mail : cerc.paca@gmail.com

Site régional : www.cerc-paca.fr

Site national : www.cerc-actu.com